

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
ET EUROPÉENNES

—  
**DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU PORTE-PAROLAT**  
*Sous-direction de la presse*

**POINT DE PRESSE DU 3 février 2012**

Au point de presse de ce jour, le porte-parole a fait les déclarations et a répondu aux questions suivantes :

**1 - Cambodge - Condamnation en appel de Duch**

La France salue l'aboutissement du procès en appel de Kaing Guek Eav, dit Duch, ancien directeur du centre de détention S21 à Phnom Penh, condamné à la prison à perpétuité pour crimes contre l'humanité, violations graves des conventions de Genève, homicide et torture.

Plus de 30 ans après ces atrocités, le durcissement de la condamnation prononcée en première instance souligne la gravité des crimes subis par les victimes du régime khmer rouge mais aussi la détermination des Cambodgiens à affronter leur passé.

Cette décision est également une nouvelle occasion, pour nous, de saluer les efforts des juges nationaux et internationaux et de tous ceux travaillant pour les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens ainsi que leur travail indépendant respectant les critères de justice et de procédure les plus élevés. La France a soutenu cette juridiction tant au moment de sa création que durant ses travaux, notamment par le versement d'une aide de près de 6 millions d'euros sur la période 2005-2012. Elle continuera également à apporter son soutien aux parties civiles et à leurs avocats comme elle l'a fait dans le passé.

Ce jugement est une étape marquante pour les familles des victimes et le peuple cambodgien, et, plus largement, pour la lutte contre l'impunité. L'aboutissement du procès, en cours, des trois plus hauts dirigeants khmers rouges toujours en vie sera, à ce titre, tout aussi important.

**2 - Entretien du ministre d'État avec David Harris, directeur exécutif de l'American Jewish Committee**

Le ministre d'État s'est entretenu jeudi 2 février au Quai d'Orsay avec David Harris, directeur exécutif de l'American Jewish Committee, dans le cadre du dialogue régulier que mène la France avec cette institution.

Cet entretien a été l'occasion d'évoquer les questions régionales au Proche et Moyen-Orient. Le ministre d'État a notamment rappelé la détermination de la France à poursuivre sa mobilisation pour amener l'Iran à respecter ses obligations internationales concernant son programme nucléaire, mené sans finalité civile crédible. Il a également fait état de la préoccupation de la France à l'égard de l'impasse actuelle du processus de paix et de la nécessité de convaincre les parties de prendre les mesures nécessaires pour recréer la confiance nécessaire à une relance des négociations.

### **3 - Attentats en Colombie**

La France exprime sa vive émotion à la suite des trois attentats perpétrés mercredi 1er et jeudi 2 février en Colombie, dans les départements de Nariño et du Cauca, et qui ont fait de nombreuses victimes parmi les forces de l'ordre et la population.

Elle condamne avec la plus grande fermeté ces actes terroristes et adresse au peuple colombien un message de solidarité.

### **4 - Peine de mort à Gaza**

Un tribunal militaire de Gaza vient de prononcer une nouvelle condamnation à mort. Il s'agit de la troisième peine de ce type prononcée depuis le début de l'année.

La France condamne le recours à la peine capitale à Gaza qui s'est traduit par plusieurs exécutions en 2010 et 2011.

Elle réaffirme son opposition constante au recours à la peine de mort, en tous lieux et en toutes circonstances. Elle appelle à une suspension des exécutions.

Q - Je voudrais revenir sur la question des peines de mort dans le monde, et en particulier en Iran, où il y a une croissance énorme des peines de mort, on le voit encore à Gaza, hier, vous avez condamné des exécutions en Irak, qui peuvent être interprétées comme étant arrivées à une échelle industrielle, où on exécute dix-neuf ou trente quatre personnes en même temps. Que peuvent faire concrètement les pays comme la France et l'Union européenne dans ces cas là ? Est-ce que vous vous limitez à de la rhétorique pour dire que vous n'êtes pas contents, que vous êtes opposés à cela, ou bien est-ce que vous le manifestez concrètement dans les enceintes internationales ? Peut-on faire quelque chose pour faire comprendre à ces pays que ce n'est pas la façon de procéder ?

R - D'abord, ce qui est important c'est de le dire, et de le dire publiquement, que ce soit en Iran ou en Irak, à Gaza, parce que la diplomatie c'est également les mots, l'expression publique et nous le faisons ici, malheureusement trop régulièrement. Ce serait tellement plus facile, pour certains, de condamner à mort et d'exécuter ensuite les condamnés dans un coin, dans le silence assourdissant de la communauté internationale. Premièrement, je crois que c'est tout à l'honneur de la France de le dire. Deuxièmement, ces messages on les fait passer aux autorités des pays qui sont concernés. Troisièmement, dans les enceintes, je pense en particulier au Conseil des droits de l'Homme à Genève, on y travaille pour faire progresser la cause de l'abolition de la peine de mort. Puis, quatrième élément, qui est très important, c'est tout le travail que nous faisons avec nos partenaires européens pour nous mobiliser, c'est-à-dire pour être attentifs, exigeants, et pour être attachés, non seulement à nos principes, mais également à faire progresser cette cause de l'abolition de la peine de mort. Quels que soient le pays et les circonstances, nous prenons toujours position sur ces questions là et, je vous préviens, nous allons continuer à le faire.

### **5 - Conséquences d'un raid israélien sur Gaza**

La France déplore les conséquences de la riposte israélienne aux récents tirs de roquettes ayant visé le sud d'Israël, qui a grièvement blessé une jeune fille palestinienne.

Elle appelle les parties à la plus grande retenue afin d'éviter tout risque d'escalade qui serait préjudiciable à tous.

## 6 - Liban

**Q - Avez-vous quelque chose à dire sur l'entretien et le diner d'Alain Juppé avec le Premier ministre libanais, vendredi 10 février prochain ?**

**R - C'est un peu trop tôt, on en reparlera. Nous y travaillons avec nos amis libanais.**

## 7 - Sénégal

**Q - La situation au Sénégal est préoccupante, on a suivi vos déclarations, le fait que vous parlez de passer à une autre génération, est-ce que vous appelez d'une façon ferme le président Abdoulaye Wade, non seulement, à ne pas de se représenter, ou alors à démissionner dès maintenant ?**

**R - Je vais vous relire très exactement ce que le ministre a dit devant la représentation nationale il y a un peu plus de 24 heures et je ne m'en écarterai pas, parce que je crois que nul autre que lui a l'autorité qu'il faut pour le dire.**

Je cite Alain Juppé : «Face au processus électoraux en Afrique, la France a pris une position d'une grande clarté. Tout d'abord nous demandons le respect de l'État de droit et des libertés fondamentales. Nous appelons au rejet de toutes les violences de quelque part qu'elles viennent et nous ne nous engageons pour aucun candidat, ni d'un côté ni de l'autre. C'est très exactement la position que nous avons prise s'agissant du Sénégal, pays à la longue et profonde tradition démocratique. Le Conseil constitutionnel a validé 14 candidatures, dont celle de M. Wade et pas celle de M. Youssou Ndour, ce qui a provoqué un certain nombre de manifestations, parfois pacifiques, parfois violentes. J'ai dit que nous regrettons que certaines sensibilités ne soient pas représentées. Nous avons même souhaité que le passage de génération soit organisé. Je préfère vous dire que le message a été entendu à Dakar. Enfin, nous avons bien sûr appelé à la retenue et à l'absence de toute violence. Pendant de nombreuses années, on nous a parlé de ce qui était en grande partie un fantasme, c'est-à-dire la «Françafrique». Je peux vous dire aujourd'hui que ce n'est plus qu'une chimère». Voilà ce qu'Alain Juppé a dit devant le Parlement français il y a quelques jours et c'est sur la base de ces principes que nous suivons avec beaucoup d'attention, comme nous l'avons dit depuis déjà plusieurs jours, l'ouverture de la période du temps électoral au Sénégal.

Votre question me donne l'occasion de rappeler par ailleurs que s'agissant du Sénégal, comme de tout autre pays, en Afrique ou ailleurs, la France n'a pas de candidat. C'est important de le rappeler. D'autre part, nous n'avons aucune intention de nous ingérer dans les affaires intérieures du Sénégal.

Enfin, le vœu le plus cher que nous formulons c'est que ce rendez-vous électoral auquel sont appelés les Sénégalais dans quelques semaines, soit un véritable succès, un succès pour la démocratie sénégalaise, un succès pour les Sénégalais, un succès pour l'avenir de ce pays. Ce que nous souhaitons, c'est le respect d'un certain nombre de principes qui sont des principes universels, qui doivent s'appliquer au Sénégal comme partout ailleurs, c'est-à-dire le respect de la démocratie, le respect des principes qui fondent la démocratie, c'est-à-dire la liberté d'expression, la liberté d'opinion, des élections qui soient claires et transparentes et qui se déroulent dans le respect du droit et des règles constitutionnelles de ce pays.

## 8 - Syrie

**Q - Pouvez-vous nous dire un mot sur le statut des négociations en vue d'adopter des mesures supplémentaires contre la Syrie ? La Russie s'y oppose pour le moment mais le ministre avait évoqué la possibilité de contourner son veto ou d'adopter une mesure à laquelle elle pourrait agréer ?**

**Dans la presse, on dit que la résolution proposée par le Maroc est en train «d'être éventrée» ? Va-t-on malgré tout maintenir des mesures concrètes ?**

**R - Le projet de résolution qui a été présenté il y a une semaine par le Maroc au nom de la Ligue arabe devant le Conseil de sécurité a fait l'objet de discussions au cours des derniers jours. Ce sont des discussions qui vont très certainement reprendre à New York aujourd'hui. Ce que nous observons par ailleurs avec une préoccupation maximale, c'est la poursuite de la répression sur le terrain. Il ne faut pas oublier que pendant que l'on discute à New York, M. Bachar Al-Assad continue à massacrer son peuple tous les jours en Syrie. Les rapports s'accumulent, le nombre de morts s'allonge. Et les enfants qu'il ne faut pas oublier, n'oublions pas les enfants, sont eux aussi victimes de la répression du régime syrien.**

**Quant à New York, le projet est sur la table et le vote devrait intervenir très prochainement.**

**Q - Avez-vous une idée du délai ?**

**R - C'est difficile de faire un pronostic de calendrier. Ce que je peux dire, c'est que nous sommes proches d'aboutir à un projet de résolution. Nous souhaitons qu'il fasse effectivement l'objet d'un vote rapide. Il est important que face à la poursuite dramatique de la dégradation de la situation, le Conseil de sécurité s'exprime enfin sur ce drame pour parvenir à mettre fin au martyre que subit le peuple syrien depuis trop longtemps.**

**Q - Y aura-t-il des délais dans la résolution ?**

**R - Non, l'urgence de la situation impose que l'on agisse rapidement. Attendons d'avoir le contenu du texte final. Ce qui nous importe, c'est d'arriver au point de cristallisation des choses au Conseil de sécurité et nous n'en sommes pas loin.**

**Q - Le contenu de la résolution qui sera voté sera-t-il à la hauteur de la dégradation sur laquelle vous insistez ? Le ministre se rendra-t-il à nouveau à New York ?**

**R - À ma connaissance, il n'est pas prévu que le ministre retourne à New York.**

**Ce qui est important, c'est que le Conseil de sécurité agisse, c'est ce à quoi nous avons beaucoup travaillé et depuis longtemps. Nous sommes sur le point de réussir et c'est d'autant plus nécessaire que sur le terrain, la répression se poursuit.**

**Q - On parle de consultations à Munich sur la Syrie entre les Russes et les Occidentaux. Confirmez-vous cette information ?**

**R - Je ne suis pas en mesure de le confirmer. Que dans ce type de conférence internationale on évoque un sujet aussi brûlant ne me surprendrait pas.**

## **9 - Égypte**

**Q - Après les événements survenus à Port Saïd, avant-hier, on a noté des actes de violences hier également. Avez-vous un commentaire ?**

**R - Nous nous sommes exprimés sur les actes de violence qui se sont déroulés au stade de Port Saïd. Alain Juppé lui-même s'est prononcé sur ce sujet. Nous souhaitons que la justice égyptienne fasse toute la lumière sur le déroulement exact de ce déchaînement de violence à l'occasion de ce match. Nous souhaitons que les responsabilités soient établies et que ceux qui ont provoqué la mort de plus de 70 personnes soient présentés devant la justice et qu'ils y répondent de leurs actes./.**